

Janvier 2011



Saint-Pierre de Chartreuse



*Bonne et heureuse
année 2011*

Commune
adhérente



www.saintpierredechartreuse.fr
Mail : mairie.st-pierre-de-chartreuse@wanadoo.fr
Tél : 04.76.88.60.18.

La Vie Communale

Le Mot du Maire

Chartroussines, Chartroussins,

2010 est derrière nous. Année riche en réalisations, en événements et surtout porteuse de projets pour 2011.

L'arrivée de trois entreprises sur notre commune (Raidlight, Vertical et K124), fruit d'une collaboration étroite et d'un travail efficace avec le Parc naturel régional de Chartreuse, la Communauté de Communes Chartreuse-Guiers et le Conseil Municipal, ne peut que ravir chacun d'entre nous.

Le développement économique de nos zones rurales et de surcroît en montagne est possible, nous l'avons démontré. Cela prouve aussi -s'il en était encore besoin- que nous ne pouvons plus agir seuls et les réformes territoriales engagées par le gouvernement ne feront que le confirmer.

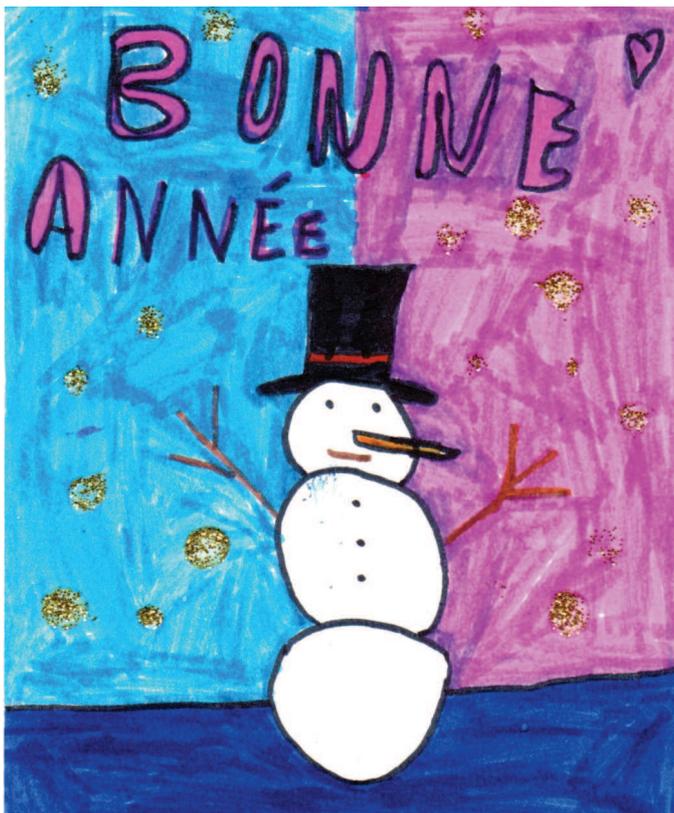
Le «jeu de dominos» engagé depuis 2008 pour rationaliser le fonctionnement de notre commune se poursuivra bien évidemment.

J'ai conscience des inconvénients notamment pour les associations concernant l'occupation des salles et les désagréments occasionnés par les changements de lieux, pas toujours adaptés aux activités. Toutefois, je vous demande encore un peu de patience, nous y travaillons et des solutions vous seront proposées rapidement.

Il ne me reste plus qu'à vous présenter, au nom du Conseil Municipal, nos meilleurs vœux pour la nouvelle année. La santé d'abord, pour vous et ceux que vous aimez, car sans elle, le reste n'a plus beaucoup d'importance.

Que 2011 voit la réalisation de tous vos projets et soit porteuse d'espoir.

Christophe Sestier



Le Repas des Séniors

Le traditionnel repas de Noël des Séniors, organisé par la Mairie et l'équipe du Centre Communal d'Actions Sociales a eu lieu le 8 décembre 2010.

Une nouvelle formule était proposée et c'est dans la salle des fêtes,

spécialement décorée pour l'occasion, que Damien Delaye, traiteur chartroussin, a proposé un délicieux repas à base de produits du terroir et de saison.



En introduction à ce moment convivial de détente et de rencontre, le Maire a fait un résumé des principales actions menées par le Conseil Municipal tout au long de l'année écoulée puis il a rendu un hommage à ceux qui nous ont quittés et présenté ses meilleurs vœux pour l'année 2011.



Sur une idée originale de PhotoSom, le Conseil Municipal a offert à chacun des soixante invités un album photos «Des métiers à Saint Pierre de Chartreuse».

Les personnes qui n'avaient pas pu se déplacer pour ce repas l'on reçu avec leur colis de Noël.

Merci à tous ceux qui ont participé à la préparation et à la réussite de cette journée : les serveuses bénévoles, l'Ephémère,

Radio Couleurs Chartreuse, l'Office de Tourisme et le Parc naturel régional de Chartreuse.

Je vous souhaite une bonne année, une bonne santé. J'espère que vous serez heureux toute l'année, sans malheur. Je souhaite que la paix soit faite dans le monde, qu'il n'y ait pas de catastrophe naturelle.

Les élèves de CE2 de l'école de ST Hugues

La Vie Communale

Honneur aux Anciens Combattants

Gilbert Cloitre, Adolphe Montagnat, Yves Nivollet et Jean-Marie Pirot, anciens combattants de l'armée française de la deuxième guerre mondiale, ont reçu les honneurs de la République lors de la cérémonie du 11 novembre 2010.



Tourisme

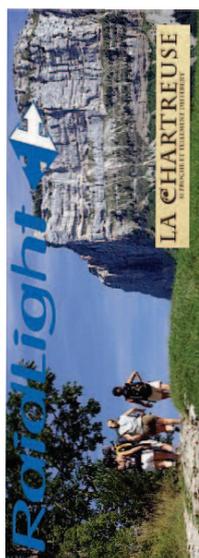
En 2010, le tourisme a évolué dans un contexte difficile avec la crise économique et d'autres contraintes ponctuelles.

Mais soyons optimistes. Il faut être à l'écoute de la clientèle qui présente des besoins en termes de confort d'hébergement et qui recherche des activités familiales et douces ainsi que des aménagements pragmatiques et de qualité.

Nos visiteurs Grenoblois, Chambériens et Voironnais sont restés fidèles. La fréquentation des touristes de nationalité anglaise, allemande, néerlandaise et italienne a augmenté ainsi que celle des camping-caristes.

Dans un proche avenir l'arrivée des entreprises Raidlight et K124 devrait diversifier l'offre des activités touristiques et drainer un surcroît de clientèle non négligeable.

Thierry Fauchon



Solidarité

Dans le dernier journal municipal, nous vous informions de la mise en place d'un comité de parrainage pour accompagner les employés de la société Raidlight dans leurs démarches d'installation sur notre commune.

Nous remercions vivement les seize familles qui se sont manifestées pour être «parrain» et qui assument pleinement leur rôle.

Les Voeux du Maire

La traditionnelle cérémonie des vœux du Maire et du Conseil Municipal a eu lieu le 8 janvier.

Lors de son discours, Christophe SESTIER a rendu un hommage et remercié tous les bénévoles des associations qui œuvrent tout au long l'année et qui rendent notre village actif et vivant.

Puis, il a présenté un résumé des actions menées par le Conseil Municipal au cours de l'année écoulée et les projets 2011.

2011, année qui devrait amener à la commune un nouveau souffle économique et sera l'année de la diversification avec l'arrivée des entreprises Raidlight et K124.

Ces implantations précipitent notamment le projet de création d'un nouveau centre technique communal à la Diat.

Eliane Giraud et Claude Degasperi, respectivement président du Parc de Chartreuse et de la Communauté de Communes ont conclu la cérémonie en évoquant le rôle de ces deux structures essentielles au développement de notre commune.



L'A.D.M.R.

Nous vous avons fait part à plusieurs reprises des difficultés que l'association locale d'Aide à Domicile en Milieu Rural rencontre pour maintenir son activité.

Nous sommes en mesure de vous informer qu'une nouvelle organisation est en train de se mettre en place en collaboration avec l'association de Saint Laurent du Pont.

Le service proposé à Saint Pierre de Chartreuse va devenir une antenne de l'ADMR de Saint Laurent du Pont au même titre que Saint Joseph de Rivière. Une secrétaire en poste au centre social va gérer les dossiers en lien avec les bénévoles locaux et tenir des permanences dans les mairies. Son salaire sera financé par les trois communes.

Pour tout renseignement, se rapprocher du secrétariat de la Mairie de Saint Pierre de Chartreuse.

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les compte-rendus complets sont disponibles sur
www.saintpierredechartreuse.fr

La Vie Communale

Circulation sur le Plan de Ville

Un arrêté municipal modifiant la circulation sur le Plan de Ville est en vigueur depuis le 18 décembre 2010. Ainsi, depuis cette date et jusqu'au 31 mars 2011, la circulation sur le Plan de Ville est en sens unique.

Le but de cette modification est de faciliter la circulation et le stationnement les jours de grande affluence pendant la saison de ski mais aussi de diminuer la vitesse excessive des automobilistes.

Si elle s'avère concluante, des aménagements supplémentaires seront entrepris pour la pérenniser. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et observations.

Le Ski Scolaire

Comme chaque hiver, les enfants de l'école primaire de Saint Hugues vont participer à des sorties de ski alpin et de ski de fond.

Ces activités qui nécessitent matériel, forfaits, transport et encadrement des enfants par des moniteurs de l'école de ski, sont financées par la municipalité.

Le coût prévisionnel 2011 pour six sorties de ski alpin sur la station des Egaux s'élève à 11 181.90 € (pour 87 élèves inscrits à la rentrée).



Concernant le ski fond, dans le cadre d'un accord départemental, les enfants scolarisés en Isère sont exonérés de forfait d'accès aux pistes.

Les frais de transport sont occasionnels (déplacement au Col de Porte en cas d'enneigement insuffisant à Saint Hugues) et le matériel est gracieusement mis à disposition des enfants par le foyer de fond de Saint Hugues.

Seul reste à la charge de la municipalité le coût de l'encadrement d'un montant prévisionnel de 500 € pour six sorties.

Bonne Retraite

C'est après quarante ans de bons et loyaux services que Jean-Claude Cartannaz a pris sa retraite des sapeurs pompiers volontaires.

Un hommage plein d'émotion et d'humour lui a été rendu lors de la Sainte Barbe par le lieutenant Stéphane Brun qui, quant à lui n'avait aucune idée

de ce qu'est l'engagement d'un pompier lorsqu'en 1971, Jean-Claude Cartannaz est devenu "le pompier de la Coche".

Le Conseil Municipal remercie Jean-Claude pour son dévouement sans limite et lui souhaite une excellente retraite.



Exposition

Bienvenue à Joca alias Joseph Caldwell, artiste plasticien installé sur la commune depuis peu et qui pendant la période de Noël a présenté sa première exposition Chartroussine.



Etat Civil

Naissances

Basile GILBERT-CASSÉ : le 09/11/2010, fils de Vincent GILBERT et Marine CASSÉ

Lilly QUEIROS-PUISSANT : le 20/12/2010, fille de José QUEIROS et Christine PUISSANT

Mariage

Cédric ARGOUD et Catherine DUFOUR : le 30/10/2010

Décès

Gérard VILLEMENOT : le 10/10/2010

Raymond CARTANNAZ : le 17/11/2010

Jean-Pierre CARAGUEL : le 29/11/2010

Laurent BOHÉ : le 11/12/2010

Paul AMBLARD : le 15/12/2010

Conseil Municipal du 4 octobre 2010 : approbation de l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la poste - emprunts contractés pour la réalisation des travaux de réhabilitation de la poste en mairie et d'assainissement aux hameaux du Battour, les Perriches, Pajonnière et la Coche - route du Coleau : achat des parcelles cadastrées section D n°146,147, 171 et 160 - création d'un parking au hameau de Patassière : négociation pour l'achat de la parcelle cadastrée AD n°32 - demande de subvention pour la construction d'un nouveau centre technique municipal - dénonciation de la convention d'emploi partagé entre le CLSH, les Écureuils et la Mairie -

Au Sujet de ...

Le Déneigement

Les inconvénients de la neige font partie de la vie à la montagne et les services municipaux ne peuvent pas les assumer pleinement en lieu et place des gens qui ont choisi d'y vivre.

Le stationnement dans les hameaux est un problème récurrent que la neige ne fait qu'augmenter. En effet, le déneigement est souvent très difficile à cause des véhicules en stationnement. Il en est de même pour l'accès aux boîtes aux lettres et aux conteneurs à poubelles.

L'étroitesse de nos routes, le mitage des résidences, les obstacles et l'implantation de haies ou murets (sans autorisation) à moins de quatre mètres de l'axe de la route, les stationnements gênants, etc. ne facilitent ni le déneigement, ni l'évacuation de la neige.

Que faut-il faire : élargir toutes les voies communales, ne plus délivrer de permis de construire ?



La mission des déneigeurs est de dégager les voies de circulation mais certainement pas de créer des difficultés aux habitants.

Toutefois, lorsqu'il neige le passage du chasse-neige est plusieurs fois nécessaire dans une même journée, et forme devant l'accès des propriétés des bourrelets dont l'évacuation systématique est à la charge des habitants afin qu'ils ne deviennent pas infranchissables. Il est évident que les personnes absentes toute la journée, n'ont pas la possibilité d'assumer cette tâche mais la municipalité n'a malheureusement pas de solution à proposer.

Des règles simples de sens pratique existent : l'utilisation de son garage, le déneigement et le stationnement sur

son parking (pour ne pas encombrer les voies publiques), le déplacement régulier des véhicules, le dégagement des obstacles aux abords de la chaussée, la taille des haies, etc.

Ces bonnes habitudes pourraient, si elles étaient adoptées par tous, non pas contribuer à ce que ce service soit parfait, car rien ne peut être parfait, mais certainement à diminuer les difficultés de chacun.

Quant au déneigement des dizaines de conteneurs à poubelle répartis sur le territoire de la commune, il est également assuré par le service technique municipal mais, à moins d'embaucher une personne par conteneur il est impossible qu'ils soient tous déneigés en même temps !

Cependant, il n'est pas interdit (à titre exceptionnel ou comme c'est déjà le cas dans certains hameaux) que les habitants prennent en charge cette tâche pour faciliter l'accès, notamment aux personnes à mobilité réduite.



Il est rappelé que les pans neige étant obligatoires sur les pans donnant sur la voies publiques, toute intervention des services municipaux pour dégager de la neige tombée d'un toit sera facturée, que chacun est responsable du déneigement de son trottoir et qu'enfin pour circuler sur la neige il est nécessaire que les véhicules soient chaussés d'équipements adaptés et en bon état !

Combien ça coûte ?

Le déneigement des 36 kilomètres de voies communales, parkings et espaces publics a nécessité 880 heures de travail environ en 2009. Il est assuré par le service technique et deux prestataires qui fournissent leur engin.

Les montants ci-dessous correspondent au coût du déneigement de l'année 2009, peu enneigée.

Prestataires de services	29 688.91 €
Salaires du personnel communal*	10 726.82 €
Coût et entretien du matériel	16 031.27 €
Carburant	3 740.29 €
Gravier	1 000.00 €
Total	61 187.29 €

* : dont charges, indemnités d'astreinte et heures supplémentaires

Ces coûts varient d'un hiver à l'autre en fonction des conditions climatiques (gel/dégel), de la quantité de neige et du nombre de chutes.

participation à hauteur de 10 % minimum de l'aide régionale à l'immobilier d'entreprise accordée à l'entreprise Raidlight - mise en réserve foncière EPFL-RG de l'appartement de mesdames Pillot et Fenoy au bourg - achat d'un tapis pour l'activité danse.

Conseil Municipal du 15 novembre 2010 : maintien des montants de la redevance de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2010/11 - gouvernance du S.I.V.U. : modification des représentants - approbation du plan de financement établi par le SIVOM de Chamechaude pour la création d'un stade de Biathlon au Col de Porte -

Au Sujet de ...

L'Eau et L'Assainissement

Afin de disposer d'éléments de décision dans la perspective de la fin du contrat d'affermage (le 31/12/2011) avec la société SAUR Voreppe, la Commune a confié à la Direction Départementale du Territoire la réalisation d'une étude de faisabilité du retour en régie de l'exploitation du service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif.

Cette étude s'est basée sur des hypothèses d'exploitation correspondant à un niveau de qualité de service (fréquence de visites des ouvrages, programmes de maintenance et d'entretien, ...). Une estimation des coûts basée sur ces hypothèses et sur des coûts moyens a été proposée afin de fournir à la collectivité un ordre de grandeur.

Un inventaire du patrimoine a été établi, détaillant les principaux ouvrages et équipements existants sur la collectivité.

Le service d'eau potable comprend 8 ouvrages principaux de prélèvement d'eau brute, 10 réservoirs et un réseau de 48 kms de canalisations essentiellement en gravitaire.

En 2009, le nombre d'abonnés étaient de 1015 avec un volume mis en distribution de 247 671 m³ et un volume consommé de 114 097 m³.

Le service d'assainissement comprend une station d'épuration enterrée filière disques biologiques d'une capacité de 3000 équivalent-habitant, un déversoir d'orage et un réseau gravitaire d'une longueur de 14 kms. En 2009, le nombre d'abonnés était de 627 avec un volume épuré de 94 996 m³ et un volume assujetti à l'assainissement de 51 302 m³.

L'étude présente et développe également l'ensemble des tâches à prendre en compte et le coût correspondant à chacune et bien sûr une simulation financière et une conclusion.

En résumé, il s'avère que la faisabilité du retour en régie

pour les deux services eau potable et assainissement est envisageable mais n'apporte pas de conditions financières satisfaisantes par rapport aux conditions financières actuelles des contrats d'affermage en cours.

Au final, sur la base d'une facture théorique de 120 m³ de l'exercice 2009, le prix de l'eau potable augmente de 51 % et le prix de l'eau assainie baisse de 39 %.

Considérant que les hypothèses de renouvellement des équipements de la station d'épuration, qui a vingt ans, ont été prises à minima, que notre réseau d'eau est vétuste avec des ouvrages éloignés et difficiles d'accès en hiver et que l'affermage assure une prise des services en «risque et péril», le Conseil Municipal a décidé, à la majorité, de maintenir le service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif en affermage.

L'appel d'offre sera lancé début 2011.

Le D.A.B.

Suite aux travaux d'aménagement du bâtiment de la Poste, le Distributeur Automatique de Billets a été déplacé début septembre 2010 sur le Plan de Ville et n'a fonctionné qu'à partir de mi-décembre.

Cette situation a été intolérable pour le confort des usagers et l'activité touristique et commerciale du village. Pourtant, ce n'est pas faute d'avoir tout fait en temps et en heure auprès des services de la Poste pour le transfert de cet appareil.

L'acheminement de la «banque mobile» et l'installation de l'alarme (à la charge de la municipalité) ont été effectués comme prévu alors que les branchements aux réseaux (électricité, téléphone) et les diverses connexions n'avaient ni été programmés ni orchestrés par la Poste.

Mes nombreuses interventions et relances sont restées sans effet ; elles ont été ballottées de service en service, tous dépourvus d'interlocuteur.

En dédommagement des désagréments subis pendant près de trois mois j'ai sollicité, auprès de la Poste, le remboursement du montant des échéances de location de la «banque mobile» depuis son installation jusqu'au jour de fonctionnement effectif du D.A.B.

Je remercie François Brottes, notre député, pour son écoute, sa disponibilité et son intervention très efficace qui a permis le déblocage de la situation.

Christophe Sestier

compromis de vente des garages communaux pour le projet d'implantation de la société K124 - mise en vente de biens communaux : l'ancien Centre de Loisirs Sans Hébergement, le bâtiment des Gentianes, l'ancienne crèche et la parcelle AE 80 - demandes de subventions pour la création et le développement d'une station de Trail et pour la création d'un centre Outdoor dédié aux BMX et vélos de trial - signature des marchés de maîtrise d'œuvre pour le centre technique communal et pour l'aménagement de la route de Perquelin.

Infos Pratiques

Le Cabinet Médical

Pour des raisons indépendantes de la bonne volonté du Docteur Fanny Arnoux, le fonctionnement du cabinet médical est perturbé depuis le mois décembre.

Le remplacement du docteur est assuré de la façon suivante :

le 21 janvier : le matin
le 24 janvier : toute la journée
le 25 janvier : le matin
le 27 janvier : l'après midi
le 28 janvier : remplacement à confirmer
du 31 janvier au 5 février : tous les jours sauf le jeudi
du 7 au 28 février : les lundis, mercredis et vendredis toute la journée, et certains samedis matins

D'autres plages horaires peuvent être possibles, n'hésitez à téléphoner :

04.76.56.73.80 ou 06.03.99.56.30

Les urgences du soir et du week-end sont assurées alternativement par les Docteurs Thevenin et Schirru du Sappey en Chartreuse, ainsi que par la remplaçante de Fanny Arnoux. Pour les joindre en garde : appeler le 15.

Les Animations

CHALLENGE DES NOCTURNES DE SKI DE FOND

19 janvier : Le Désert
02 février : St Hugues
16 février : Le Sappey
04 mars : La Ruchère

LA CROIX DE CHAMECHAUDE

06 mars au Col de Porte

BOARDHELL

19 mars
sur le domaine de ski alpin

SOIRÉES VTT SUR NEIGE

18 et 25 février,
04 et 10 mars aux Egaux

DESCENTES AUX FLAMBEAUX

23 février
02 et 09 mars



Les Travaux sur la RD 520 b

La route départementale 520 b (La Diat/Saint Laurent du Pont) va être impactée par plusieurs chantiers entre la mi-avril et la mi-juillet 2011 qui vont engendrer une coupure totale de la circulation de mi-avril jusqu'au week-end de l'Ascension.

972

C'est le nombre légal des habitants de la commune au 1^{er} janvier 2011.

La Navette

La navette municipale n'est pas réservée qu'aux touristes. Profitez-en, elle est gratuite et circule tous les jours des vacances scolaires : du 12 février au 13 mars 2011 (si les sites de ski alpin et nordique sont ouverts). Les horaires sont disponibles à l'Office de Tourisme.

Les Services de l'O.T.

Outre son rôle d'accueil et d'information, l'Office de Tourisme propose de nombreux services tels que :

photocopies, fax, scan,
plastification de documents,
connexion wifi,
poste d'ordinateur,
vente d'articles sur la montagne et son histoire (poster D.V.D, C.D, livres).

La borne de l'espace Relais Parc permet, à l'aide d'un écran tactile, de se déplacer sur écran géant et en 3 dimensions dans tout le massif de Chartreuse. Un outil pratique pour préparer ses randonnées.

La Bibliothèque

Les horaires de la bibliothèque ont été modifiés pendant la saison d'hiver, soit du 18/12/2010 au 26/03/2011 :

le samedi de 17h à 19h au lieu de 10h à 12h

Les autres permanences restent inchangées :
le mardi de 17h à 19h et le mercredi 10h à 12h

Conseil Municipal du 13 décembre 2010 : maintien en affermage de la gestion de l'eau et l'assainissement - participation à hauteur de 10 % minimum de l'aide régionale à l'immobilier d'entreprise accordée à l'entreprise K124 - route forestière du Coleau : dépenses pour captage d'eau de Cherlieu et approbation convention modifiée avec l'A.S.A - Offre neige : validation du relevé des décisions des quatre Maires.

Hier & Aujourd'hui

Implantation d'une Nouvelle Entreprise

L'entreprise K124 regroupe cinq sociétés (Koxx 24 Bicycle, Koxx One, A Bad Thing et French ID) spécialisées dans le matériel de vélo trial, VTT freestyle, monocycle, BMX et trottinette extrême.

Fondée en 2000 dans la région parisienne, K124 était à un tournant majeur de son évolution.

En effet, non contente de son statut de créateur et de fabricant de produits, cette société souhaitait aller plus loin dans la relation qu'elle lie à ses clients et c'est sur notre commune que Dominique Hermance a déplacé le siège social de son entreprise, de son service administratif ou encore de son bureau d'études dès ce mois de janvier.

Parmi plusieurs sites dans le canton, c'est celui de la Diat qui a été choisi, notamment pour sa proximité avec la base de loisirs et le potentiel de possibilités pour mettre à disposition de tous et au cœur d'un même site une piste de BMX supercross (standard olympique), le plus grand trial park du monde, un champ de bosses, un slope style, un north shore dès 2011 et le plus grand skate park indoor d'Europe dans un deuxième temps.

Cet espace sera un lieu de pratique libre, mais aussi un outil pour mettre en œuvre des stages, des compétitions et autres événements d'ampleur internationale, le tout

pourvu des infrastructures nécessaires.

Avec l'accompagnement de la Communauté de Communes Chartreuse-Guiers et le Parc naturel régional de Chartreuse, le Conseil Municipal a décidé de vendre à l'entreprise K124 la totalité du bâtiment des garages communaux dont la vétusté aurait coûté une somme importante de remise aux normes. Cependant, K124 ne réhabilitera que la partie supérieure pour l'instant car le reste des locaux est laissé à la disposition de la commune, le temps que le projet de construction d'un nouveau centre technique communal aboutisse.

Cette entreprise non polluante, avec un chiffre d'affaires de 2 millions d'euros promet l'embauche d'une dizaine de personnes et garantit de faire connaître Saint Pierre de Chartreuse comme un lieu unique en Europe de pratique des ces sports extrêmes.

Depuis plus de 10 ans, dans le respect de la charte de Parc naturel régional, la commune et le massif de

Chartreuse œuvrent au développement d'une offre de VTT dont la reconnaissance par les pratiquants s'accroît d'année en année.

L'année 2010 a même vu la naissance d'une école MCF Chartreuse (Moniteur Cycliste Français) portée par le bureau de la montagne «Cartusiana».

Aujourd'hui, l'implantation de l'entreprise K124, leader mondial du vélo de trial, s'inscrit dans cette dynamique territoriale. De plus, elle constitue une aubaine aussi bien pour le développement économique que pour la diversification de l'offre touristique et sa promotion.



Images d'Autrefois



Fil neige au bas des pistes - 28 janvier 1954



Fil neige au bas des pistes



L'hôtel de la Scia et le télébenne